

Inscriptions **ANNEE 2026/2027**

Pour toute inscription, seront demandés :

1. La cotisation annuelle et Obligatoire, qui est fixée à **20€** par famille
2. Une somme correspondant au montant des activités choisies (chèque, espèces, virement ou ANCV)
3. Une fiche de renseignements Famille / Adhérents
4. Une attestation d'assurance certifiant que votre enfant est assuré pour la responsabilité civile et les activités Extrascolaires.



Règlement (l'adhésion implique le respect de ce règlement)

1. Les cotisations des différents cours sont dues à l'année.

L'accès aux activités est réservé exclusivement aux adhérents à jour de leurs cotisations. Une période d'essai de 2 séances est accordée aux adhérents (un cours essai gratuit, 2nd payant pour la musique). Le remboursement ne pourra se faire qu'à l'issue de celle-ci.

2. En cas d'absence de l'adhérent, les cours ne pourront pas être remboursés sans motif sérieux (longue maladie, accident entraînant un arrêt total de l'activité, déménagement). Les remboursements ne pourront se faire que sur présentation d'un certificat médical daté de moins de 10 jours.

3. L'ALS se réserve le droit de modifier les horaires, lieux, pour toute cause ne résultant pas d'un fait volontaire (changement de professeur, de salle, événements naturels et / ou accidentels).

4. En cas d'effectif insuffisant ou à la suite de l'arrêt temporaire ou définitif d'un intervenant, l'ALS se réserve le droit de rembourser les adhérents et de supprimer le cours concerné.

5. Les adhérents mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents avant et dès la fin des cours. L'ALS ne saurait être tenue pour responsable en cas d'incident.

Vacances scolaires

Sauveterre faisant partie du Gard, les vacances scolaires seront établies en fonction du calendrier scolaire de l'académie de Montpellier. Sauf Exception (Gym et danse), les cours ne seront pas assurés durant ces périodes.

RENSEIGNEMENTS SUR :

<https://als-sauveterre.org/>

Modalités de fonctionnement

L'Amicale Laïque Sauveterroise est une association Régie par la loi de 1901. Elle compte aujourd'hui différentes activités à caractère éducatif, culturel et sportif (voir ci-contre) et plus de 400 adhérents.

Chacune des activités est dispensée par un(e) ou plusieurs intervenant(e)s disposant de toutes les compétences requises.

Les inscriptions auront lieu

Chaque début **Septembre de 09h30 à 12h30**,

À l'occasion de la « matinée des associations » de Sauveterre, Au gymnase Ou à proximité. Nous serons très heureux de Vous y accueillir.

Afin de faciliter la tâche des bénévoles présents lors de cette journée, merci de venir vous inscrire à cette occasion et de **fournir votre adresse** mail lors de votre inscription afin que nous puissions

vous informer des manifestations qui auront lieu tout au long de cette année.
Amicalement

Danse

HIP HOP Enfants (à partir de 7ans – 1h) **190€/an**

HIP HOP Ados (à partir de 12 ans – 1h) **190€/an**

HIP HOP Avancés 2ans d'ancienneté **190€/an**

Enfants : mardi de 18h à 19 h

Ados : jeudi de 18h à 19h

Avancés : jeudi de 19h00 à 20h30

Offre 2 cours semaine : à **320 €**

2^{ème} enfant même Famille semaine : à **160 €**

Family Dance : (pour dès 7 ans) : **250€/an**

(190+60) Mercredi de 14h à 15h

Eveil Jazz (pour les 3/4 ans) : 190€/an

Mercredi de 11h à 11h45

Modern Jazz (pour les 5/7 ans) : **190€/an**

Mercredi de 15h à 16h

Modern Jazz (pour les 8/12 ans) : **190€/an**

Mercredi de 10h à 11h

Escalade

1^{er} adhérent : **228 €** (enfants 4/10 ans)

252 € (ados +10 ans/14 ans)

264 € (ados (15ans) /adultes)

219 € (adultes) dès la 2^{ème} année d'adhésion

2^{ème} adhérent : **192 €** (enfants 4/10 ans)

216 € (ados (+ 11 ans) /adultes)

Mardi : 17h45 à 19h15 : 11/14 ans

19h15 à 21h : de 15 ans à adultes

Mercredi : 9h00 à 10h00 : 6/7 ans

10h00 à 11h15 : 8/10 ans

11h15 à 12h30 : 8/10 ans

14h00 à 15h00 : 4/6 ans

15h00 à 16h00 : 6/7 ans

16h15 à 17h30 : 8/10 ans

17h30 à 18h45 : 11/14 ans

18h45 à 20h15 : de 15 ans à adultes

Gymnastique

Adultes → **230 €/an (assurance comprise)**

Ados (-18ans) → **150 €/an (assurance comprise)**

Demandez le planning pour les cours/jours/horaires

Musique

Instruments pouvant être pratiqués : Piano, Guitare, Basse, Batterie et Chant.

Pour 30 min d'instrument : **440 €/an** et **400€/an** 2nd pratique individuelle

Pour 45 min d'instrument : **590 €/an** et **550€/an** 2nd pratique individuelle

Pour 1 heure d'instrument : **828 €/an** et **780€/an** 2nd pratique individuelle

Pratiques collectives : Chant, Chorale, Groupe

Pop/rock, Eveil musical (3/6 ans)

Pratique collective :

Duo – 2 pers **310€/an (1h par semaine)**

Eveil musical 3/5ans– mini 4 pers **150€/an (45min par semaine)**

Découverte 6/7ans– mini 9 pers **150€/an (30min par semaine)**

*3fois 7 cours de chaque pratique)

Les élèves de 7 à 18 ans résidant dans une commune faisant partie

du **Grand Avignon** peuvent bénéficier de la subvention de

234 € du GA qui entre en déduction du montant du cursus complet :

650€ - 234€ = 416 € (30min d'instrument + formation musicale + pratique collective) **ou**

800€ - 234€ = 566 € (45 min d'instrument + formation musicale +pratique collective) **ou**

860€ - 234€ = 626 € (30 min d'instrument + formation musicale + découverte pratique collective)